

PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue par conférence téléphonique, le 9 juillet 2015, à 12 h 15.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- M. Gilles Lehouillier, maire de la Ville de Lévis, vice-président
- M^{me} Julie Lemieux, conseillère à la Ville de Québec
- M. Robert Miller, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier

Est absent :

- M. Robert Maranda, conseiller à la Ville de Lévis

Sont également présents :

- M^{me} Marie-Josée Couture, le secrétaire de la CMQ
- M. Marc Rondeau, directeur général et trésorier de la CMQ
- M. Jean-Luc Fortin, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, à titre d'observateur
- M. Jean-Pierre Turcotte, préfet de la MRC de L'Île-d'Orléans, à titre d'observateur
- M. Steeve Verret, conseiller à la Ville de Québec, à titre d'observateur

Ouverture de la séance

Le président de la CMQ, M. Régis Labeaume, ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2015-71

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 juin 2015

Résolution n° E-2015-72

- Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 juin 2015.

Adoptée à l'unanimité

Ouranos - Entente d'adhésion de la CMQ

Résolution n° E-2015-73

- Autoriser le directeur général et trésorier de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à signer l'entente d'adhésion de la CMQ à Ouranos pour une période de deux ans;
- Désigner le directeur général et trésorier de la CMQ ou son représentant comme membre non votant aux assemblées des membres d'Ouranos.

Référence : Rapport décisionnel du 9 juillet 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-18

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Ouranos – Entente de contribution en nature de la CMQ

Résolution n° E-2015-74

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à signer une entente de contribution en nature avec Ouranos concernant le prêt de service de M. François Morneau, conseiller spécial et coordonnateur du plan d'action pour la protection des prises d'eau potable sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 9 juillet 2015

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Projet d'oléoduc d'Énergie Est – Mémoire de la CMQ

Résolution n° E-2015-75

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à former un comité d'experts concernant le projet d'oléoduc d'Énergie Est de TransCanada et à convenir d'ententes contractuelles avec chacun de ces experts pour un montant maximal de 75 000 \$, le tout conformément aux politiques en vigueur à la CMQ;
- Autoriser la direction générale de la CMQ à retenir les services de CPSC, pour un montant de 22 834,65 \$ taxes incluses, afin d'identifier les préoccupations communes et les attentes des Villes de Québec et de Lévis en matière de sécurité publique liée au projet d'oléoduc Énergie-Est.

Référence : Rapport décisionnel du 9 juillet 2015

Certificat trésorerie : CT-2015-14 et CT-2015-15

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Mon fleuve et moi – Demande de contribution financière

Résolution n° E-2015-76

- Accorder une contribution financière de 10 000 \$ répartie sur les années budgétaires 2015 et 2016 pour la poursuite, durant l'année scolaire 2015-2016, du projet *Mon fleuve et moi* de la Fondation Monique-Fitz-Back. Cette somme sera prise à même le budget « Honoraires professionnels ».

Référence : Rapport décisionnel du 9 juillet 2015
Certificat trésorerie : CT-2015-16
Responsable : Communications et planification

Adoptée à l'unanimité

RCI – Application du règlement

Les membres discutent de l'application du règlement de contrôle intérimaire 2010-41 sur les bassins versants.

Trame verte et bleue métropolitaine – Avenant au protocole MAMOT-CMQ

Les membres discutent de la signature de l'avenant au protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et la CMQ.

Révision du Plan de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) – État d'avancement des travaux

Résolution n° E-2015-77

- Tenir un conseil extraordinaire, le 29 octobre 2015, afin d'adopter le projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé de la Communauté métropolitaine de Québec pour la Rive-Nord.

Référence : Rapport décisionnel du 9 juillet 2015
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Révision du Plan de gestion des matières résiduelles de la CMQ (Rive-Nord) – Consultation

Résolution n° E-2015-78

- Autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à mettre de l'avant le processus de consultation publique proposé par l'Institut du nouveau monde (INM);
- Retenir les services de l'INM pour un montant de 51 250 \$, plus taxes et frais de déplacement, concernant les activités d'information relatives à la révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la CMQ pour la Rive-Nord.

PROCÈS-VERBAL

- 4 -

Référence : Rapport décisionnel du 9 juillet 2015
Certificat trésorerie : CT-2015-17
Responsable : Environnement

Adoptée à l'unanimité

Les résolutions E-2015-71 à E-2015-78, consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
SECRÉTAIRE